

République Algérienne  
Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche  
Scientifique



Université Batna 1

Institut des Sciences  
Vétérinaires et des Sciences  
Agronomiques

*Portes Ouvertes*

Destinées aux nouveaux bacheliers  
2021/2022

## Les départements

L'institut des sciences vétérinaires et des sciences agronomiques comporte 03 départements et un socle commun en sciences de la nature et de la vie (SNV) :

### Département des sciences vétérinaires

Il a pour principale vocation la formation des docteurs vétérinaires en cinq années d'études

### Département des sciences agronomiques

Il dispense une formation en LMD

### Département de technologie alimentaire

Il dispense aussi une formation en LMD

### Socle commun SNV

dispense des études de tronc commun pour les différentes filières du système LMD

## Recherche

En matière de recherche, l'institut dispose de 04 laboratoires de recherches fonctionnels pour l'ensemble des enseignants et des étudiants inscrits en magistère et Doctorat :

- Laboratoire de l'environnement, santé et production animale
  - Laboratoire d'Amélioration des Techniques de Protection Phytosanitaire en Agrosystèmes Montagneux : cas des Aurès.
  - Laboratoire d'Amélioration des Productions Agricoles et Protection des Ecosystèmes en Zones Arides.
  - Laboratoire des Sciences des Aliments.
- A cela s'ajoute une dizaine de laboratoires pédagogiques.

## Pédagogie

### 1. Formation classique

Cette formation dispense des enseignements pour des docteurs en Médecine vétérinaire sur une durée de 05 années. A l'issue de cette formation, l'étudiant sortant aura un diplôme de Docteur Vétérinaire. **L'institut ISVSA assure un Master complémentaire ouvrant droit à la formation post-grade en sciences vétérinaires.**

### 2. Formation LMD

La formation LMD a débuté en 2009/2010. L'institut dispose actuellement de 03 filières science agronomiques, sciences des aliments et écologie. Ces filières sont organisées en 08 licences et 10 Masters. Les étudiants choisissent selon la fiche de vœux, dès la fin de la première année SNV la filière demandée puis à la fin de la deuxième année la spécialité demandée selon le classement dans la promotion.

La durée de la formation est de 03 années pour la licence et 05 années pour le Master.

Le passage de la licence au Master est subordonné au préalable à un classement sur dossier pédagogique.

La formation Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle (LMD) est ouverte aux étudiants titulaires d'un Master, dont l'accès se fait par voie de concours national.

## Formation LMD (licence, master, doctorat)

### Licence (03 années)

Il existe 10 parcours pour l'enseignement en Licence :

1. Production végétale
2. Protection des végétaux
3. Production animale
4. Sol et eau
5. Foresterie
6. Agro-écologie
7. Ecologie et environnement
8. Technologie agroalimentaire et contrôle de qualité

### Master (02 années après la licence)

Actuellement, 10 parcours de Master sont fonctionnels :

Les étudiants sont encadrés par un nombre important d'enseignants de grade professeur, Maître de conférences et maîtres assistants.

1. Sciences forestières
2. Production végétale
3. Production animale
4. Protection des végétaux
5. Aménagement hydro-agricole
6. Science du sol
7. Nutrition et Science des Aliments
8. Sécurité Agro-alimentaire et Assurance Qualité
9. Ecologie végétale et environnement
10. Agro-écologie

### Les bibliothèques :

L'institut est doté de 03 bibliothèques comportant divers types d'ouvrages dans les domaines sciences de la nature et de la vie, agro-alimentaire et sciences vétérinaires.

### La ferme expérimentale

Elle s'étend sur une superficie d'environ 04 ha, elle a pour rôle la réalisation des expériences sur terrain. Elle comporte un Phytotron, une Serre vitrée, un Hangar de machinisme agricole, une Bergerie, une étable, un poulailler et un atelier d'hydraulique.

### Potentialités régionales et nationales d'employabilité

Les futurs diplômés peuvent exercer comme cadres supérieurs dans le secteur public (l'agriculture et la santé publique vétérinaire, les laboratoires d'analyse vétérinaire, l'inspection vétérinaires sanitaire aux frontières, direction de l'environnement, conservation des forêts : parcs nationaux), dans des bureaux d'études (BNEDER, ANRH,) dans des Instituts spécialisés (INSID) dans des Instituts de développement (ITGC, ITAF, ITCMI, ITDAS), dans des sociétés (ERGR, GCA) , dans des offices (ONID), dans des entreprises nationales (FERTIAL, FERPHOS), dans des commissariats au développement (HCDS, CDARS), dans des centres de recherche. (CRSTRA), dans des Instituts de recherche.

Le secteur privé peut aussi être attractif aux futurs diplômés par l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux et de la pharmacie vétérinaire, la création des bureaux d'études privés, des bureaux conseils, des laboratoires d'analyse des sols et des eaux, des entreprises de travaux (aménagement des espaces verts et création de pépinières), la vente d'engrais et produits phytosanitaires et par la création de PME (petites et moyennes entreprises) dans les domaines de l'agroalimentaire, de la technologie alimentaire et de l'assurance qualité.

Les diplômés peuvent aussi exercer, après concours, dans d'autres organismes.